

# Préparation au CQP\* Agent de Sûreté Aéroportuaire

\* Certificat de Qualification Professionnelle

Nos formations en sûreté sont conformes à l'arrêté du 11 septembre 2013 modifié par l'arrêté du 22 septembre 2016 relatif à la formation pour la sûreté de l'Aviation Civile.

**Public concerné :** Toute personne se préparant au métier d'Agent de Sûreté Aéroportuaire.

## Critères requis :

- **Autorisation préalable ou provisoire à l'entrée en formation**
- Casier judiciaire vierge (Volet B3)
- Niveau CAP/BEP
- Etre de Nationalité française ou ressortissant de la Communauté Européenne.
- Etre âgé de 18 ans minimum
- Anglais niveau scolaire
- Permis B conseillé

Un test d'admissibilité sera effectué par le centre de formation pour évaluer le niveau du candidat (Français, culture générale, géographie, anglais, tests psychotechnique)

**Nombre de participant :** minimum 5, 10 maximum

## Durée de la formation :

**TYOLOGIE 10 :** 26 JOURS / 177 HEURES

(Sécurité 41h / Sûreté 136h)

+ 2 demi-journées d'EXAMEN à Prévoir

## Coût de la formation :

### Typologie T10

Frais d'inscription **2100,00 €**

### Typologie T7 ou T2

Frais d'inscription **1900,00 €**

#### ➤ Inclus :

❖ Frais du diplôme : 25,00 €

#### ➤ Non inclus :

❖ Frais d'examen 120,00 € (A régler sur le site de l'ENAC)

## Objectifs du stage :

Connaître les fondements de la sûreté aéroportuaire et le cadre réglementaire

Connaître les définitions et les objectifs de la sûreté

Identifier les missions d'un agent de sûreté

Appliquer les consignes réglementaires et les procédures

Obtenir l'aptitude préalable à l'embauche en tant qu'Agent de Sûreté Aéroportuaire.

## Méthodes pédagogiques :

Cours théoriques Powerpoint / Vidéoprojecteur / Mise en situation.

Projection film et vidéo

Test de validation réalisé sur Quizzbox

Evaluation des connaissances.

Passage devant un jury paritaire de professionnels de la Sûreté.

[contact@formair.fr](mailto:contact@formair.fr)

01 49 75 10 41

[www.formair.fr](http://www.formair.fr)